GRAND CONSEIL

Question Pierre-André Page et Patrice Longchamp **2014-CE-306**

Projet d'une clinique de réadaptation à Epagny DSAS

17.12.2014

Le projet d'une clinique de réadaptation, à Epagny, dont la presse a fait écho dans les éditions du 1er décembre, a semble-t-il selon le journal de La Liberté reçu un accueil favorable du canton.

Dans le même temps, l'hôpital fribourgeois, dans son organisation, prévoit de supprimer l'unité de réadaptation cardio-vasculaire de Billens vers le site de soins aigus de Fribourg.

La planification des infrastructures cantonales nous interpelle à nouveau.

Ne connaissant pas l'organisation qui sera mise en place, nous ne pouvons pas en tirer de conclusion. Toutefois, nous craignons que ce qui n'est plus possible en Glâne, le soit dans une clinique privée.

Il est évident qu'une telle implantation ne peut se faire qu'au détriment de l'organisation de l'HFR et affaiblira les structures publiques en place.

Aussi, nous demandons au Haut Conseil d'Etat :

- Quelle est la position du Conseil d'Etat pour garantir l'attractivité de l'ensemble des sites de l'HFR et, en particulier, le site de Billens ?
- Quelles incidences financières pourrait avoir la mise en place d'une telle clinique au niveau cantonal ?

(Sig.) Pierre-André Page et Patrice Longchamp, députés